

En 1951, environ 308 stations de radio ont été utilisées par des compagnies d'exploration pétrolières et minières pour leurs affaires.

Les exploitants de lignes aériennes commerciales, y compris ceux qui n'assurent que des services non réguliers, ont obtenu des licences pour 814 stations de communication au sol, 26 stations de radiophare et 355 stations d'aéronef (y compris 37 postes récepteurs installés à bord d'aéronefs). En plus des exploitants de services de transport par air, de nombreux particuliers et entreprises commerciales, sociétés industrielles, minières, pétrolières, etc., ont également reçu l'autorisation d'exploiter les aéronefs munis d'appareils de radio et les stations terrestres correspondantes dont ils se servent dans l'accomplissement de leurs affaires normales. Ces exploitants de lignes aériennes, ces particuliers et ces entreprises commerciales ont exploité en tout 930 stations au sol et 1,053 stations d'aéronef.

Aides radio à la navigation.—*Stations de radio maritimes.*—Des renseignements détaillés sur les aides radio à la navigation maritime sont contenus dans la publication annuelle *Radio Aids to Marine Navigation*. On peut se procurer cette publication ainsi que les Avis aux navigateurs, qui la complète, en s'adressant au ministère des Transports, à Ottawa.

Stations côtières de radiocommunication.—Les stations côtières de radiocommunication ont principalement pour but de permettre à tout navire qui circule à moins de 500 milles de la côte canadienne de communiquer avec la terre. Tous les jours à des heures convenues, vingt et une stations de la côte est de la baie et du détroit d'Hudson, sept stations des Grands lacs et neuf stations de la côte ouest diffusent des renseignements aux navigateurs. De plus, les renseignements urgents, tels les avis de tempêtes, sont radiodiffusés dès leur réception.

La station côtière de Vancouver (VAI) assure les radiocommunications à longue distance avec les navires de toute nationalité sur mer, alors que celles d'Halifax (CFH) et de Vancouver (CKN) participent au plan du Commonwealth britannique, qui vise à assurer des radiocommunications semblables. La station CFH est exploitée en commun par le ministère des Transports et la Marine royale canadienne.

Service radiogoniométrique côtier.—Quatorze stations radiogoniométriques côtières sont en service: 8 sur la côte est, 5 sur la baie et le détroit d'Hudson et 1 sur la côte ouest. Ces stations sont très réputées pour leur efficacité et leur précision. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1951, 19,769 relèvements ont été fournis gratuitement aux navires et aux aéronefs.

Service de radiophares.—Les radiophares ont pour objet de permettre aux navires et aux aéronefs munis de radiogoniomètres de déterminer leur relèvement ou direction par rapport aux stations de radiophare. Cinquante-deux radiophares sont en service: 26 sur la côte est, 17 sur les Grands lacs et 9 sur la côte du Pacifique.

En règle générale, par temps clair, toutes les stations émettent, aux heures convenues, leur signal caractéristique durant trois périodes d'une minute chacune, avec intervalles de silence de deux minutes. Par temps de brume, elles fonctionnent sans interruption selon le cycle uniforme de trois minutes, chaque station émettant à son tour un signal d'une minute, avec intervalles de silence de deux minutes.

A Flat-Point (N.-É.), à l'île aux Perdrix (N.-B.), à l'île Rouge (P.Q.), à l'île Caribou, sur le bateau-phare Gros-Cap, à Hope-Island, à Main-Duck, au Haut-Fond sud-est, à Cove-Island, à Burlington-Bay, à Michipicoten-Harbour, à Long-Point, à